



Ville d'Orchies

# DESTINATION VACANCES

Hiver - Printemps 2020

de  
**2 à 17**  
ans



Accueils de loisirs Municipaux  
Séjours de vacances

# A SAVOIR...

## PERMANENCES

### Régie Enfance

36, place du Général de Gaulle

Tél. : 03 20 71 40 54 - 03 20 71 40 50

centredeloisirs@ville-orchies.fr

Le lundi et le vendredi

08h30 à 11h30 et 13h30 à 18h30

Le mardi, mercredi, jeudi : 08h30 à 11h30

Les samedis suivants :

18 janvier, 29 février, 28 mars, 4 avril de 08h30 à 11h30.



## LIENS UTILES

### Mairie d'Orchies

Place du Général de Gaulle - 59310 Orchies

Tél : 03 20 64 68 00 - [accueil@ville-orchies.fr](mailto:accueil@ville-orchies.fr)

[www.ville-orchies.fr](http://www.ville-orchies.fr)

### Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord

Mission Jeunesse, Sport et Vie Associative

Cité administrative, 175, rue Gustave Delory

BP 82008 - 59011 Lille Cedex

Tél : 03 20 18 33 33 - [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

### Caisse d'Allocations Familiales de Douai

76, rue Henri Dunant 59507 Douai Cedex

Tél : 03 27 87 99 19 - [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

26, rue Jules Roch 59310 Orchies - Tél : 03 59 73 31 00





**Jean-Pierre GUENOT**  
Conseiller municipal  
en charge des accueils de loisirs sans  
hébergement et centres de vacances



**Ludovic ROHART**  
Maire d'Orchies

## EDITO...

L'année 2019 qui se termine pour les Centres de Loisirs fut riche en événements sous une météo et une fréquentation en forte hausse, vous découvrirez dans ce guide Hiver-Printemps 2019-2020 les séjours qui vous sont proposés.

**De nouvelles destinations apparaissent avec Bardonecchia en Italie et Saint Sorlin d'Arves en Savoie pour les séjours au ski.**

**La Municipalité pour la quatrième année et devant la fréquentation de plus en plus importante a décidé afin de permettre à vos enfants de participer aux diverses activités d'ouvrir les Centres de Loisirs la première semaine des Vacances de Noël.**

Des équipes compétentes et motivées accueilleront vos enfants en respectant les règles de sécurité tant à Orchies que sur les séjours extérieurs.

**Nous avons pris la décision pour 2020 comme depuis 2011 en respectant notre engagement envers la jeunesse et ceci malgré les contraintes budgétaires, afin de permettre aux familles les plus défavorisées et au plus grand nombre de vos enfants de participer aux diverses activités proposées par les Centres de Loisirs, de ne pas augmenter les tarifs.**

Un recrutement de qualité des Encadrants et des Animateurs ainsi que la diversité des activités proposées permettront à vos enfants de s'épanouir durant ces séjours.

Nous sommes convaincus qu'en parcourant ce livret vous trouverez les activités propices au bien être des enfants.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches de joyeuses fêtes de fin d'année.



**ÉTÉ - AUTOMNE**

# PRESENTATION...

## PROJET PEDAGOGIQUE DE 3 A 17 ANS

### Les objectifs éducatifs

La mise en place d'un projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs définis par la municipalité et proposer aux enfants une multitude d'activités culturelles, artistiques, ludiques et sportives.

### Les objectifs pédagogiques

Les activités seront principalement construites autour d'un fil conducteur et répondront à des objectifs précis.

Les activités qui seront proposées répondront à des critères adaptés tels que : la motricité, la dextérité, la réflexion, la mémorisation, l'imagination ou la créativité.

Des sorties pédagogiques seront programmées pour enrichir les animations sur le thème choisi.

## DATES

### Séjour d'Hiver

Du 15 février au 1<sup>er</sup> mars 2020

### Séjour de Printemps

Du 11 au 26 avril 2020

### Séjours de vacances Printemps (Parc à thème)

Du 20 au 25 avril 2020

### Directions assurées par :

Armand Defretin (BAFD), Cédric Deheul (BPJEPS),





**DE 2 À 11 ANS**

# ACCUEIL DE LOISIRS...

## ACCUEIL PERISCOLAIRE DE 2 A 11 ANS

### L'accueil pour les enfants des écoles publiques

De 6h30 à 8h20 en favorisant le respect du rythme de vie et les relations adultes-enfants.  
De 16h30 à 19h, avec le goûter puis des activités variées d'intérieur ou de plein air.

### L'aménagement des locaux

- Un coin activités : bibliothèque, dessin, jeux de société, poupées, voitures, etc...
- Un coin repos et temps calme : musique, lecture pour permettre à l'enfant de respecter son rythme de vie
- Un coin jeux extérieurs : portiques, toboggans, ballons, etc...



## ACCUEIL LE MERCREDI DE 3 A 11 ANS

- Tous les enfants peuvent choisir leur activité.
- Des animations spécifiques sont mises en place.
- Des sorties pédagogiques sont également programmées.
- Les plannings d'activités mensuels sont distribués aux familles.

### Lieux d'activités :

Pour les moins de 6 ans : Garderie municipale, Rue Roger Salengro

Pour les plus de 6 ans : Salle Jean-Pierre Dorchie, rue Albert Pourtrain

L'accueil du mercredi se fait de 9h à 17h.



# **SAINT SORLIN D'ARVES**

## **SAVOIE**

Séjour du 22 au 29 février.  
Transport en car.  
Hébergement au pied des pistes.  
2 salles d'activités avec sono, tables de ping pong, baby foot, livres et jeux de société.  
Domaine skiable les Sybelles,  
1500 à 2600 m d'altitude, 120 km de pistes, 40 pistes.



## **ACTIVITÉS**

### **Pour les 6 -13 ans**

7 demi journées de ski avec 5 séances de 2 heures de cours avec moniteur ESF  
Passage des tests et remises des insignes  
Sortie en raquettes avec moniteur ESF  
Visite de la ferme des ânes  
Visite de la coopérative laitière de la vallée des Arves  
Soirée montagnarde ;  
descente aux flambeaux



### **Pour les 14-17 ans**

5 jours de ski complet soit 4 à 6 heures de ski/par jour, 5 séances de 2 heures de cours avec moniteur ESF  
Passage des tests et remises des insignes  
Sortie en raquettes  
Sneke gliss : descente après la fermeture des pistes, 700 mètres de dénivelé sur 7 km de descente  
Ski nocturne : descente aux flambeaux avec les moniteurs ESF pour les enfants ayant une étoile au minimum

### **FORMALITÉS**

Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives d'une validité de moins de 3 mois.

# **BARDONECCHIA**

## **ITALIE**

Séjour du 14 au 22 février.  
Transport en car grand tourisme.  
Hébergement en hôtel  
Piscine couverte chauffée, salle de fitness,  
jeux vidéo, tables de ping pong, billard.



## **ACTIVITÉS**

Initiation au snowboard ou ski, avec 5 séances de 2 heures encadrées par un E.S.I.  
2 heures de snowboard ou ski par jour.  
Explication du fonctionnement d'une station de ski par un guide de haute montagne.  
Soirées à thèmes.



## **FORMALITÉS**

Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives d'une validité de moins de 3 mois.

# **FUTUROSCOPE ET PUY DU FOU POITIERS**

Séjour du 20 au 25 avril.

Transport en car.

Hébergement au cœur de la forêt au sein du domaine de Fonjouan pour le Puy du Fou et à l'hôtel Jules Vernes à 15 minutes de Poitiers. Cet hôtel est inspiré du célèbre sous-marin de Jules Verne, le Nautilus, pour le Futuroscope.



## **ACTIVITÉS**

Deux jours au parc du Futuroscope

1 journée au Parc Puy du Fou

Découverte de la ville de Chartres sur le trajet aller  
Découverte de la ville d'Amboise et jeux de pistes

Une séance d'accrobranche

Les veillées organisées et grands jeux par l'équipe d'encadrement







# COMMENT S'INSCRIRE ?

## A la Régie Enfance

- Documents à prévoir : le dernier avis d'imposition du foyer ainsi que l'attestation de paiement de la CAF de l'année en cours.
- La fiche de renseignement de l'année en cours est prise en compte pour les informations concernant l'enfant et la famille. Si des changements ont eu lieu, le signaler à la régie.
- Possibilité de paiement avec les chèques vacances ANCV pour le : centre de loisirs (vacances scolaires) et les séjours pour tous les âges. Paiement CESU accepté pour le règlement de la garderie uniquement pour les moins de six ans.

Remarque : Les familles doivent posséder une assurance responsabilité individuelle.

**Prévoir la carte d'identité ou passeport et autorisation de sortie du territoire en cours de validité.**

**Pour le calcul du quotient familial** (régie enfance) - 36, place du Général de Gaulle - Tél. : 03 20 71 40 50 / 54  
Courriel : regiecantine@ville-orchies.fr/centredeloisirs@ville-orchies.fr

Les mardi, mercredi, jeudi 8h30 - 11h30, les lundi et vendredi 8h30 - 11h30 et 13h30 - 18h30

Le samedi 8h30 - 11h30 (voir liste des samedis en 1<sup>ère</sup> page).

## Pour les séjours vacances

Pour une plus grande équité, la commune a mis en place une grille de critères déterminant les modalités d'inscription aux séjours de vacances (de 3 jours et plus).

L'application de ces critères se traduit par un nombre de points. Chaque année (et ceci à partir de 2017), le cumul des points s'inscrit à l'historique des bénéficiaires de séjours de vacances.

Quels seront les critères qui détermineront la priorité à l'inscription ?

- Enfant n'ayant jamais bénéficié de séjour.
- Nombre de séjours déjà effectués (toutes destinations confondues)

A noter qu'un point sera attribué à l'enfant participant à un séjour. Lorsqu'il y a égalité de points entre deux personnes souhaitant bénéficier d'un même séjour, l'application du quotient familial le plus faible déterminera l'attribution de ce séjour.

Une préinscription sans paiement (1), avec obligation d'avoir la fiche de renseignement de l'enfant de l'année en cours (2) et le quotient familial 2020 (3), sera effectuée dans un premier temps. Puis quinze jours après, une attribution des places sera effectuée en tenant compte des critères cités ci-dessus, avec acompte obligatoire qui valide l'inscription de l'enfant. Le solde du séjour doit être régularisé impérativement au plus tard 10 jours avant le départ.

**A noter que seul les désistements justifiés par un certificat médical et/ou hospitalisation pourront être remboursés.**

(1) Par mail ou aux permanences du secrétariat

(2) Disponible au secrétariat pour les nouveaux inscrits et téléchargeable via l'espacefamille

(3) Voir dans la rubrique pour le calcul du quotient familial



# TARIFS

## PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

Sessions ou séjours	Inscriptions	Réglement
<b>Vacances d'hiver</b>		
Saint Sorlin d'Arves (Savoie) Bardonecchia (Italie)	Du lundi 16 décembre 2019 au vendredi 27 décembre 2019 inclus (sous réserve de places disponibles) Pré-inscriptions	Acompte obligatoire à l'inscription solde au plus tard 10 jours avant le départ
Orchies (3-17 ans)	Du mercredi 22 janvier au mercredi 5 février 2020	à l'inscription
<b>Vacances de Printemps</b>		
Orchies (3-17 ans)	Du mercredi 18 mars au mercredi 1 <sup>er</sup> avril 2020	à l'inscription
Futuroscope puy du Fou	Du mercredi 5 février 2020 au mercredi 19 février 2020 (sous réserve de places disponibles) Pré-inscriptions	Acompte obligatoire à l'inscription solde au plus tard 10 jours avant le départ



# TARIFS

## TARIFS 2019

Quotient Familial	Accueil de Loisirs Orchies (Mercredis et vacances scolaires) <i>1/2 journée réservée uniquement aux enfants de maternelle</i>				Forfait séjours de vacances	
	Journée	Journée + Garderie	1/2 Journée	1/2 Journée + Garderie	Séjour Hiver	Séjour Printemps
1A	2,00	2,50	1,19	1,69	150,00	110,00
1B	2,70	3,40	1,62	2,30		
1C	3,40	4,30	2,04	2,90		
2	6,05	7,50	4,20	5,00	265,00	190,00
3	7,05	8,90	5,15	60,00	300,00	215,00
4	8,65	10,85	5,45	7,00	375,00	265,00
Ext0 Q1A	9,20	11,50	5,47	7,77	560,00	400,00
Ext0 Q1B	9,90	12,40	5,90	8,38		
Ext0 Q1C	10,60	13,30	6,32	8,98		
Ext0	10,70	13,70	7,50	10,00		
Ext Q1A	18,40	23,00	10,93	15,53		
Ext Q1B	19,10	23,90	11,36	16,14		
Ext Q1C	19,80	24,80	11,78	16,74		
Ext0	20,00	25,00	12,50	16,90		

\*Supplément de 2,00 € Si l'enfant vient une journée dans la semaine.

\*Toute présence au centre de loisirs sans inscription au préalable sera facturée au tarif en vigueur majoré de 6€/journée.

**Quotient Familial :** Afin de déterminer votre quotient familial pour l'année en cours, merci de déposer en régie l'avis d'imposition du foyer N-1 sur les revenus N-2 ainsi que l'attestation de paiement de la CAF (ou de non droit pour les parents qui ne perçoivent aucune prestation).

